

Le principe est simple !

Vous louez une chambre de votre logement à un jeune (étudiant, stagiaire, apprenti, en reconversion...) moyennant une indemnisation financière minorée selon le niveau de présence et d'implication que vous souhaitez :

- **Option SOLIDAIRE**

Besoin d'une présence rassurante et régulière, pour une participation aux charges de 40 € à 100 €/mois (montant défini par l'hébergeur et validé avec l'association).

- **Option CONVIVIALE**

Cohabitation discrète, dont la durée peut être longue ou courte accompagnée de services ponctuels, pour une contribution financière raisonnable de 150 € à 350 €/mois, charges comprises (montant inférieur aux prix du marché, défini par l'hébergeur et validé avec l'association).

- **Option DÉCOUVERTE**

Cohabitation discrète, sur des courtes durées (2 à 6 mois) ou sur des périodes alternées, pour une contribution financière raisonnable variant de 100 €/ semaine à 350 €/mois, charges comprises (montant inférieur aux prix du marché, défini par l'hébergeur et validé avec l'association).

Lien utile

[Plus d'informations sur Tim et Colette](#)

Vous êtes intéressé ?

Contactez l'association Tim & Colette au 04 26 84 18 98 ou par mail à l'adresse suivante : contact@timetcolette [dot] fr (contact[at]timetcolette[dot]fr)

[Ajouter aux favoris](#)